

Chères et chers Membres et Amis,

1. Abolition de la peine de mort et de l'emprisonnement à vie d'enfants :

- Suite à des contacts noués avec une petite association locale et un avocat dévoué à la défense des droits humains, Mike a effectué une mission à l'Est du Pakistan du 1^{er} au 9 janvier. L'analyse des situations de plusieurs mineurs actuellement détenus et risquant la peine capitale ou l'emprisonnement à vie avance rapidement, visant à constituer la défense légale des cas les plus urgents.
- Pour expliquer ce développement important, Bernard Boëton sera à l'antenne de l'émission radio RTS « la Ligne de cœur » mardi prochain 31 janvier vers 22h10. Nous vous invitons à être à l'écoute.
- Aux Philippines, le régime en place amorce une série de réformes répressives dont celle d'abaisser l'âge de la responsabilité pénale, ce qui affecterait des enfants de moins de 10 ans. Ensemble avec nos partenaires du 'Child Justice Advocacy Group', Vivere a cosigné une interpellation du Sénat et du gouvernement philippins pour les dissuader d'avancer dans cette voie dangereuse. Voir le document attaché, svp.

2. Syrie :

- Le soi-disant cessez-le-feu n'existe que sur le papier. Notre région de travail a encore subi des bombardements avant-hier 23 janvier. Il en est de même dans d'autres localités syriennes où la population civile endure toujours des atrocités.
- Avec l'autorisation explicite des parents recueillie par notre équipe sur place, nous vous présentons deux bébés recevant des compléments nutritionnels dans le cadre de cette action qui, à fin décembre 2016, a secouru 273 nouveau-nés depuis le début.



3. Prochaine Assemblée générale annuelle de Vivere :

- Elle se tiendra lundi 24 avril, 19h00, dans un lieu restant à déterminer et qui vous sera précisé dès que possible. Nous vous remercions de bien vouloir cocher cette date dès à présent dans votre agenda.

*

Commentant le travail du mouvement, Juliette, 17 ans, vient de nous écrire : "*Un petit pas de Vivere, un grand pas pour l'humanité!*". Persuadés de ne pas mériter un tel éloge nous sommes cependant extrêmement sensibles à l'intention qui l'a inspiré.

*

Avec nos salutations les meilleures,
Le comité de Vivere

Vivere 7, av d'Yverdon C.H.1004 Lausanne contact@vivere.ch www.vivere.ch CCP 17 – 709 738 – 6
Prix des droits de l'homme de la République française, mention spéciale, 2007 membre de la FEDEVACO
association à but non lucratif régie par les articles 60 et suivants du code civil suisse, politiquement et confessionnellement
indépendante
reconnue d'utilité publique

Depuis sa création en 1999 Vivere est mû uniquement par des bénévoles. Sans coûteux dispositifs pour la recherche de fonds ou le marketing, et sans loyers à supporter, nos frais de fonctionnement sont à moins de 2%. Cette gestion spartiate du mouvement n'est possible que grâce à votre solidarité.



JointStatement
CJAG-...es.pdf